

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



COVID-19: tour d'horizon dans les différents services de la Commune

COSSONAY Guichets équipés de plexiglas, marquages au sol, aménagement de files d'attente à l'extérieur des bureaux, gel hydroalcoolique à disposition, signalétique pour l'orientation et l'information, masques et paires de gants pour le personnel de nettoyage, désinfection systématique des locaux communaux, des salles de classes, de toutes les surfaces de contact dans les espaces communs, de l'outillage, des places de travail, des véhicules... telles sont les mesures prises par la Municipalité et son administration durant cette phase de pandémie et que nous avons pu observer dans les différents services et secteurs de la Commune. Et n'oublions pas les panneaux affichés ici et là mentionnant les recommandations essentielles pour se protéger: tenir la distance de sécurité de deux mètres, se laver régulièrement les mains, tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du bras.

S'organiser, rassurer, agir pour les citoyens

Dès le début du mois de mars, quand les premières annonces ont évoqué les mesures sanitaires, la Municipalité a élaboré un «plan de continuité des activités», sans imaginer qu'il serait mis en œuvre si vite.

Le 11 mars, une date marquante, une réunion urgente a eu lieu et c'est à cette occasion que l'Exécutif a décidé du report des manifestations communales et de l'annulation de la fin de la saison du Théâtre du Pré aux Moines. À partir de là, le Greffe municipal s'est trouvé au centre du dispositif en tant que garant du bon fonctionnement de l'ensemble des organes de la Commune. «Nos buts étaient de s'organiser, de rassurer et d'agir pour les citoyens», relève Tania Zito, Secrétaire municipale.

Dès lors, des réunions quasi journalières par e-mail, Whatsapp, téléphone et visioconférences ont



La Municipalité en visio-conférence. Ci-dessous, au centre de tri des déchets, c'est chacun son tour!



eu lieu entre les membres de la Municipalité, les responsables des services et secteurs, les collaboratrices et collaborateurs. Ces dispositifs ont permis à chacun d'être très réactifs et de prendre parfois plusieurs fois par jour des décisions en fonction des informations distillées par le Gouvernement. «Notre communication interne et externe a été très dense et on a informé la population par quatre tous ménages et le site Internet. D'autre part, nous avons offert notre structure administrative pour soutenir l'action de la Société de Jeunesse venant en aide aux personnes dites vulnérables, service toujours actif grâce au soutien de bénévoles extraordinaires que nous remercions chaleureusement».

Au niveau des services administratifs, dans un premier temps, des collaboratrices et collaborateurs de différents secteurs ont été «mêlés» dans le but de créer de «nouvelles» équipes alternant le travail sur place avec pour but de répondre aux besoins de la population. Cependant, au bout de deux semaines, une grande majorité des personnes a été placée en télétravail. Les appels téléphoniques ont été concentrés sur une seule personne de façon à pouvoir les dispatcher aux employé(e)s qui n'étaient plus présent(e)s physiquement. Les apprentis sont restés assez rapidement à leur domicile et un contact régulier a été maintenu avec le personnel, que ce soit en individuel ou en groupe.

Au Greffe municipal, la mise en place pratique et technique pour le suivi des divers travaux a été ardue. «On a dû s'adapter et trouver des solutions au jour le jour. Et contrairement à l'image que peut donner l'Administration, on a travaillé de manière efficace et rapide, aussi pendant les week-ends», poursuit la Secrétaire municipale, expliquant aussi que «le plus complexe, reste l'humain. Je tiens donc, au nom de la Municipalité et au mien, à remercier et féliciter chaleureusement tout le personnel pour son engagement et sa disponibilité durant cette période.»

Au Service des travaux et de la voirie, l'équipe a fonctionné en format réduit. «Au début, on a travaillé par équipe de deux, puis on a adapté notre temps en fonction des travaux urgents à réaliser. Les consignes sanitaires ont été respectées! Au Centre de tri des déchets, les voitures ont été mises en attente quand il le fallait, pour limiter le nombre de personnes sur le site», explique Luc Lodari, Chef de secteur, précisant encore que «la première étape de sortie du semi-confinement (c.f. 27 avril dernier) ainsi que les travaux en extérieur à réaliser ont conduit à choisir de disposer d'un effectif complet. Nous avons toujours été très attentifs à protéger la population et le personnel. Finalement, il s'agit d'habitudes à prendre.» (Suite en page 24)

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



(Suite la page 23) Au Service des bâtiments, les concierges, suivant les instructions de la Municipalité, ont réduit leur temps de travail dès la troisième semaine de semi-confinement. «Mais pratiquement, un peu avant la fermeture des écoles, nous avons déjà renoncé à prendre nos pauses ensemble et chacun restait dans son bâtiment. Cette distanciation a compliqué la planification des travaux.»

Avant la reprise des activités scolaires, les concierges ont créé des sens de circulation dans les bâtiments. Dans la cour, divers espaces de récréation délimités par des piquets portant le numéro des classes ont été installés. «Enfin, une à deux fois par jour, une dizaine de personnes procèdent à la désinfection des salles de classes, des vestiaires et autres lieux, soit une cinquantaine de locaux», ajoute José Figueiredo, chef de secteur. À noter qu'une fois toutes les mesures de protection en place, les collaborateurs ont réintégré leur poste entre le 27 avril et le 11 mai 2020.



À la Bourse communale, Bernard Augsburg (photo), Bourcier communal, a fonctionné grâce au télétravail, alors que sa collaboratrice était au bureau. «Sur place, on a évité de se croiser et tous les documents transmis ont été désinfectés et pas utilisés dans l'immédiat.»

Au Service technique, une présence permanente a été décidée et les trois autres collaborateurs ont travaillé à la maison, tout en revenant parfois au bureau. «Même si on avait les outils pour travailler à distance, rien ne vaut néanmoins les contacts humains directs qui règlent quand même beaucoup de choses. Il y a tant d'administratif et de suivis de dossiers dans ce service que cette période s'est avérée assez

compliquée», relève Christophe Leuenberger, chef du Service technique communal.

À l'Office de la population, Nathalie Martin précise qu'elle a œuvré depuis chez elle durant un mois environ avant de réintégrer son local. En plus du travail correspondant à son cahier des charges, elle s'est occupée aussi de l'aide proposée par la Jeunesse en gérant les bénévoles participant à cette action qui fonctionne très bien.

Ressentis

Cette pandémie a engendré un certain nombre de réflexions parmi les collaboratrices et collaborateurs de la Commune. Il est fait allusion à des baisses de moral, à des sentiments de solitude et de tristesse ou que *demain ne sera plus le même qu'avant*. «Avec ou sans vaccin, beaucoup de choses vont changer et les liens entre nous aussi». Pas mal de questions d'ordre philosophiques surgissent: «Comment vit-on dans ce monde? Pourquoi une telle épidémie? On devra s'adapter et essayer d'en tirer des enseignements.

Cette pandémie remet l'église au milieu du village, comme quoi nous ne sommes pas tout seuls sur Terre! Vraiment, cette situation est très compliquée, mais nous pouvons être admiratifs de la réactivité et de la capacité d'adaptation des gens qui sont bien supérieures à ce qu'on imaginait.»

Pour conclure, laissons la parole à Georges Rime, Syndic, qui a lui-même passé par cette épreuve du Covid: «Je suis satisfait de la réaction de la population et du travail réalisé par nos collaborateurs. Mais il s'agit de continuer à faire attention. Cette maladie est bien plus rude qu'une grippe. Lorsque les poumons sont atteints, la recherche du souffle est usante, sournoise et inquiétante: à quel moment estime-t-on que ça ne va plus aller et qu'un transfert à l'hôpital s'avère nécessaire? Sans parler de la fatigue qu'on ressent. Quand on a passé par là, on souhaite aux gens de ne pas en devenir victime. Alors, vraiment, respectons les consignes sanitaires... car, non, on ne veut pas de deuxième vague!» ■

EN BREF

Covid'Brèves: Places publiques et places de jeux

Les places publiques, telles que la place de jeu ou le tartin du Pré aux Moines, la zone sportive de Marche, etc., sont à nouveau accessibles dans le respect des règles d'hygiène et de distance sociale imposées par la Confédération et le Canton. Un tous-ménages avec des informations plus précises sera adressé à la population début juin 2020. Ces informations seront également relayées par le site Internet communal www.cossonay.ch.

Covid'Brèves: Soutien aux entreprises

Consciente des difficultés actuelles auxquelles font face les PME et les indépendants, la Municipalité de Cossonay est en train de préparer une action de soutien en leur faveur, en collaboration avec l'Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) et la Société de Développement de Cossonay (SDC). Des informations plus précises à ce sujet devraient suivre par le biais d'un tous-ménages et d'informations sur le site Internet communal www.cossonay.ch.

Covid'Brèves: Visite guidée de la Vieille Ville

La visite guidée de la Vieille Ville, initialement prévue le 27 juin prochain, est annulée, en raison de la situation sanitaire actuelle. La visite prévue le 26 septembre 2020 est pour l'heure maintenue.

Services communaux: horaires de Pentecôte 2020

- Les Services de l'Administration communale seront fermés le lundi 1er juin 2020 (Pentecôte).
- Le Centre de tri des déchets sera fermé le lundi 1er juin 2020 (Pentecôte).
- La bibliothèque communale, située à la place du Temple 9, a rouvert ses portes au public le 26 mai 2020. Nos bibliothécaires vous accueilleront selon un horaire spécial mis sur pied pour une durée de deux semaines (du 26 mai au 6 juin): mardi 15h30-19h30, mercredi 14h00-17h00, jeudi 14h00-17h00, vendredi 14h00-17h00, samedi 9h30-11h30 et 14h00-16h00. Dès le 9 juin, la bibliothèque reprendra ses horaires usuels soit, mardi 15h30-19h30, mercredi 14h00-17h00, samedi 9h30-11h30.

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le samedi 20 juin prochain, à 9h30 à

l'aula du Théâtre du Pré-aux-Moines. Rappelons que ces séances sont publiques dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Le détail de l'ordre du jour et les documents y relatifs pourront être consultés dès le lundi 8 juin sur le site www.cossonay.ch ou sollicités au Greffe municipal selon les horaires d'ouverture de l'Administration.

Cartes journalières CFF

La vente des cartes journalières CFF est à nouveau assurée. Nous rappelons aux habitants des Communes de Cossonay, La Chaux, Chavannes-le-Veyron, Cottens, Cuarnens, Dizy, Gollion, Grancy, Mont-la-Ville, Senarclens et Vullierens, qu'ils peuvent bénéficier de l'offre pour les cartes journalières CFF et les acquérir au prix de CHF 40.-/carte. Possibilité de réservation au 021 863 22 00 ou via www.cossonay.ch.

Pour les habitants des autres Communes, la vente est ouverte dans les deux jours précédant le jour de la carte souhaitée au prix de CHF 45.-/carte.

Nous rappelons également que ces cartes sont au prix de Fr. 20.- si vous passez les chercher au guichet du Secrétariat municipal et que vous voyagez le jour-même. Dans ce cas, le premier venu est le premier servi, aucune réservation n'est possible! ■

LA MUNICIPALITÉ